

de ce côté (la gauche), la loi existe; tout le mécanisme est prêt pour sa mise en vigueur; à quoi bon parler de coordination à moins que vous ne coordonniez? Vous avez maintenant le pouvoir d'agir; il n'est pas nécessaire que le Parlement intervienne. *Solvitur ambulando*, répondrait très bien à plusieurs questions politiques.

En traitant des chemins de fer, je voudrais mentionner une question qui est d'intérêt tout particulier pour les Provinces maritimes. Je crois que j'aurai la cordiale sympathie et, je l'espère, l'appui de mon honorable ami, le secrétaire d'Etat (M. Copp), de même que celui de tout autre député du Nouveau-Brunswick qui occupe un siège à votre droite, monsieur l'Orateur.

Au cours de la campagne électorale, on a violemment attaqué l'ancien ministère, au sujet de l'attitude qu'on lui prêtait à l'endroit du port de Portland, Maine. Je croyais — en réalité, je savais — que les faits ne corroboraient pas les prétentions des journaux. Je tiens à dire à mes honorables amis qu'il leur appartient maintenant de résoudre ce problème que l'ancienne administration aurait été obligée de résoudre. Du point de vue de la ville de Saint-Jean où l'on a dépensé des millions de dollars provenant des taxes municipales de cette ville et du Trésor fédéral, pour la construction de quais et l'amélioration du service des voies ferrées. Je dis que le temps est venu pour nous d'utiliser les ports canadiens pour notre commerce avec l'extérieur, et si nous devons nous charger d'un vaste réseau de chemins de fer, il nous incombe, en dépit de tout, d'obtenir pour les ports canadiens, et pour ceux-ci uniquement, jusqu'à la dernière livre de marchandise et jusqu'au dernier voyageur que ce réseau peut transporter. Quand l'honorable ministre des Chemins de fer traitera cette question, devant la Chambre, il nous donnera, je l'espère, l'assurance que le Gouvernement va faire cesser définitivement la diversion vers Portland et qu'il dirigera le transport vers nos deux grands ports d'hiver — ports assez complètement outillés, mais qu'on pourrait améliorer encore — je veux parler des ports d'Halifax et de Saint-Jean. Je ne voudrais pas que le Gouvernement crût qu'il existe la moindre rivalité entre nos ports du littoral de l'Atlantique, à propos de cette question. Notre véritable attitude consiste à faire ressortir ici, avec toute l'énergie que chacun de nous qui représentons les Provinces maritimes peut déployer, que le commerce canadien, suivant l'expression de feu sir Wilfrid Laurier, affluera vers les ports canadiens et, pour as-

surer ce résultat, nous devons développer non seulement les ports de Saint-Jean et d'Halifax, mais encore, en temps utile, tous les autres ports de ces provinces, afin de subvenir aux besoins de l'immense commerce que ce pays développera. Mais si ce réseau de chemins de fer est coordonné, nous devons cesser d'en utiliser un autre débouché dans le pays qui borne le Canada au sud, et cela au détriment de nos ports nationaux.

Je ne trouve, dans tout ce que l'on a dit, d'idée bien définie sur l'augmentation du revenu, sauf une allusion, en passant, au tarif douanier. Je remarque, dans quelques-uns des discours que le chef du Gouvernement a prononcés, au cours de la dernière campagne électorale, qu'il a estimé la dépense annuelle du Canada à 560 millions de dollars environ, et qu'il a parlé de l'à-propos de la diminuer de moitié ou d'un tiers, au moins, si la moitié était trop forte. Or, si je veux une politique d'économie raisonnablement rigoureuse, j'aimerais avoir, un jour ou l'autre, une déclaration assez détaillée des moyens qu'on se propose de prendre pour opérer cette diminution de la dépense fédérale. Je prévois que lorsque mes honorables amis étudieront la situation sous toutes ses faces, qu'importe l'énergie de leurs efforts, ils constateront que la différence entre la dépense pratique nécessaire et celle du passé, n'est pas aussi grande qu'ils la représentaient, lorsqu'ils parcouraient le pays, pour exposer les motifs qui devaient engager le peuple à les appuyer au scrutin. Si l'on doit abaisser le tarif douanier, il faudra — ce que la petite brochure d'Halifax indiquait — augmenter considérablement le volume des importations, pour obtenir des douanes le principal de notre revenu, ce dont je serais très peiné et tous les industriels canadiens partageraient mon regret, je pense, car cela revient à dire que chaque dollar perçu en droits de douane fera perdre à l'artisan canadien l'occasion de fabriquer sur place les marchandises dont on aura besoin. Quoiqu'il en soit, j'attends une déclaration quelconque sur le moyen que le Gouvernement va prendre pour diminuer la dépense, et augmenter le revenu.

J'ignore l'impression que cela cause aux honorables députés, mais peut-être quelques-uns d'entre eux ont-ils porté quelque attention à l'état des affaires dans les principaux centres du Canada. Je ne veux pas montrer l'avenir sous un jour tant soit peu sombre, ni ajouter par une parole quelconque au moindre sentiment d'appréhension qui peut exister dans certains